

Réunion du Comité Directeur
Le 20 octobre 2022
En visioconférence

Personnes présentes : C. CHERET, S. CORDIER, A. DROBEK, S. DESPLOBAIN, C. JOLIVET, P. MARC, B. NOWAK, F. TEINTURIER

Personnes absentes : H. BECQUET (excusé), K. BOURREAU (excusée), J. BOCZOWSKI (excusée), C. DUFOUR (excusé), E. LEFEBVRE (excusé), S. LEFEBVRE (excusée), X. PIQUERAS Y. SALUDEN (excusé)

Membres du Conseil des sages invités présents : C. BENARD,

Membres du Conseil des sages invités absents : P. VERON (excusé), J.P RAMEAU (excusé), C. WOILLOT (excusé)

Présidents de commissions régionales ou représentants présents : J. BOURBON (NEV), S. CORDIER (NAP), L. GAUTHIER (environnement et biologie), D. GENARD (Tir sur cible), Vincent JEANNOT (souterraine), C. JOLIVET (technique), J. LEBANNIER (festival), D. RENARD (photo-vidéo), H. LEGOIS (représentant PSP)

Présidents de commissions régionales absents : B. EMERIAUD (Pêche sous-marine) (excusé), C. GENIES (médicale et prévention) (excusé), F. ROBIN (apnée) (excusé)

Début de réunion : 19H35

- 1) Le compte rendu de la réunion du 29/09/2022 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité sous réserve de modifier au point N° 5, la phrase « Suite à ce sondage, 2 personnes ont répondu favorablement (Franck TEINTURIER et Alain DROBEK) et 4 personnes ont répondu négativement (Hervé BECQUET, Catherine CHERET, Christian JOLIVET et Sébastien DESPLOBAIN) » par la phrase « Suite à ce sondage, 2 personnes ont répondu favorablement (Sébastien DESPLOBAIN et Alain DROBEK) et 4 personnes ont répondu négativement (Hervé BECQUET, Catherine CHERET, Christian JOLIVET et Franck TEINTURIER).
- 2) POINT SUR LE NOMBRE DE LICENCES 2022/2023

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons sportives 2021/2022 et 2022/2023 arrêtée au 19/10/2022. Nous constatons pour le début de cette nouvelle saison sportive une augmentation des licences, c'est un bon signe.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2022/2023 et 2021/2022			
licences 2022/2023 comparées à 2021/2022 au 19/10/2022			
	saison 2021/2022	saison 2022/2023	évolution
adultes	1786	2231	+ 25%
jeunes	162	193	+ 19%
enfants	64	74	+ 16%
TOTAUX	2012	2498	+ 24%
hommes	1266	1572	+ 24%
femmes	746	926	+ 24%

- Présentation des budgets alloués aux commissions régionales pour la saison 2022/2023.

Pascal MARC précise que les budgets alloués aux commissions régionales (rappels des budgets comité 2021/2022 et ceux pour la saison 2023/2023, de l'ANS 2022 et du Conseil Régional du Centre Val de Loire) ont été différenciés dans des colonnes bien distinctes afin de ne pas confondre les budgets accordés par le Comité Centre et ceux accordés par les collectivités territoriales.

commissions	budget comité alloué saison 2021/2022	(réalisé) solde au 31/08/2022	subv ANS allouée 2022	budget comité alloué saison 2022/2023	subv ANS 2023	subv CVL convention pluriannuelle 2022/2023
apnée	1 200	-58,00	1 329	1 000		
environnement et biologie	800	752,63		800		
nage avec palmes	2 500	566,82	2 000	2 000		
nage en eau vive	700	190,46	350	1 200		
photo-vidéo	600	82,03		600		
festival	1 300	1 920,14		1 300		
pêche sous marine	400	290,44		600		
plongée sportive en piscine	1 000	244,23		1 000		
souterraine	800	800,00		800		
technique	3 000	-2 785,68	3 000	3 500		
tir sur cible	600	449,90		600		
médicale et prévention	400	400,00		400		
TOTAUX	13 300	2 852,97	6 679	13 800	0	0
subv CVL convention pluriannuelle de partenariat 2022/2023						
	subvention demandée					
formation de cadres MF1/MF2/IE2/MEF1/MEF2	2 300					
formation de cadres sport-santé	1 600					
jours de découverte nev env et bio et souterraine	1 200					
festival	400					
Total	5 500					

Pascal MARC énumère pour chaque commission régionale le budget alloué par le Comité Centre pour la saison sportive 2022/2023, ainsi que la subvention ANS 2022 qui a été allouée.

- la commission apnée :

Budget alloué Comité : 1 000 €

Subvention ANS 2022 : 1 329 €

- la commission environnement et biologie :

Budget alloué Comité : 800 €

- la commission Nage Avec Palmes :

Budget alloué Comité : 2 000 €

Subvention ANS 2022 : 2 000 €

Pascal MARC rappelle que pour la saison sportive 2022/2023, le Comité Centre subira une perte d'environ 8 000 € de recettes suite à la ponction par la Fédération de 2 € sur la rétrocession des licences. Pascal MARC précise pour la saison 2022/2023, les commissions régionales devront continuer à fonctionner sans être pas trop dépendantes et sans faire de dépenses superflues.

Pascal MARC rappelle que la convention annuelle de partenariat a été renouvelée avec le Conseil Régional du Centre Val de Loire. Des actions ont été proposées pour 3 ans en fonction des critères imposés par le Conseil Régional du Centre Val de Loire.

Pascal MARC informe qu'il a reçu le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional du Centre Val de Loire pour l'acquisition de matériel du club Bulles plongée Issoudun où un avis du Comité Centre doit être émis sur le dossier.

Pascal MARC poursuit sur les budgets alloués pour la saison 2022/2023 aux commissions régionales.

- la commission Nage en Eau Vive :

Budget alloué Comité : 1 200 €

Subvention ANS 2022 : 350 €

- la commission photo-vidéo :

Budget alloué Comité : 600 €

- le festival « images de l'eau delà » :

Budget alloué Comité : 1 300 €

- la commission pêche-sous-marine :

Budget alloué Comité : 600 €

- la commission Plongée Sportive en Piscine :
Budget alloué Comité : 1 000 €

- la commission plongée souterraine :
Budget alloué Comité : 800 €

Vincent JEANNOT informe que pour l'organisation de stages de formation par la commission régionale Centre de souterraine, cela va devenir compliqué et problématique car la commission souterraine régionale manque de cadres en plongée souterraine.

Pascal MARC lui suggère d'organiser des stages de formation communs avec des commissions souterraine d'autres comités régionaux ou inter-régionaux.

- la commission technique :

Budget alloué Comité : 3 500 €
Subvention ANS 2022 : 3 000 €

Pascal MARC précise que toutes nos commissions ont besoin de cadres techniques. Les cadres de la technique forment des plongeurs pour les autres commissions.

Christian JOLIVET apporte la précision suivante : Concernant la commission technique régionale, pour cette nouvelle saison, afin de limiter le déficit, les participations demandées aux stagiaires ont été augmentées. De plus la commission technique régionale propose aux stagiaires des formations de qualité.

- la commission tir sur cible :

Budget alloué Comité : 600 €

Dominique GENARD indique que pour la saison 2022/2023, beaucoup de stages de formation de tir sur cible seront organisés et il y aura un championnat régional.

- la commission médicale et prévention :

Budget alloué Comité : 400 €

Pour la saison 2022/2023, la commission médicale et prévention régionale va éditer des petites fiches et seront distribuées aux médecins généralistes, afin de leur apporter une aide et faciliter la rédaction des certificats médicaux. Des conférences seront faites dans les facultés de Tours et d'Orléans. Des baptêmes de plongées seront organisés avec des médecins généralistes, des clubs supports devront être trouvés et seront solliciter pour l'organisation de ces initiations.

Pascal MARC informe que les taux de remboursements relatifs aux frais de déplacements vont être modifiés (remboursements en fonction de la distance parcourue et de la puissance fiscale de la voiture).

Remarque de De Dominique GENARD : Ces nouveaux taux de remboursements concernent et s'appliquent seulement aux dons aux œuvres.

3) GOUVERNANCE COMMUNICATION

- Préparation de la prochaine A.G du Comité Centre du 19/11/22.

Anne-Valérie DENIAU informe de l'avancement de la prochaine A.G du Comité Centre FFESSM qui se tiendra samedi 19 novembre 2022 à la maison des sports de Touraine à Parçay Meslay. Les documents relatifs à l'AG (convocation, mandats des clubs et SCA, barème pour le nombre de voix, et fiche de réservation du repas) ont été envoyés par mail le 29/09/2022 et le 11/10/2022 aux présidents de clubs et gérants de SCA, présidents de commissions, de codep, membres du Comité Directeur et membres du Conseil des Sages.

La réservation pour un groupe d'une soixantaine de personnes a été effectuée au restaurant « Les bonnes grillades ».

Anne-Valérie DENIAU précise qu'elle se chargera des achats relatifs aux pots d'accueil et d'amitié mais apporte la précision suivante : au pot d'accueil et au pot de l'amitié, il faudra des personnes qui se chargeront du service.

Réponse de Pascal MARC : Il y aura des personnes pour faire le service.

Pascal MARC informe qu'un petit film sur le festival « images de l'eau delà » sera diffusé le jour de l'AG dans le hall d'accueil. La télévision utilisée sur le stand de La Graule lors du salon de la plongée servira pour cette diffusion.

Laurent GAUTHIER fait part qu'il ne pourra pas être présent le jour de l'AG du Comité Centre. L'AG de la commission régionale environnement et biologie de la saison 2021/2022 se tiendra par visioconférence et à une date antérieure à l'AG du Comité Centre.

Joel BOURBON fait part qu'il ne pourra pas être présent le jour de l'AG du Comité Centre. Il rappelle que la date de l'AG de la commission régionale de NEV se tiendra le 5/11/2022 au Complexe nautique de la source à Orléans.

Pascal MARC précise que dans l'avenir le format de l'AG va changer, les AG des commissions ne seront plus obligatoirement le même jour que l'AG de l'organisme déconcentré, cela occasionnera moins de frais et cela fera gagner du temps. Dans les statuts et le règlement intérieur rien n'indique et n'empêche la tenue des assemblées générales des commissions le jour de l'AG de l'organisme déconcentré. Pour l'AG nationale de la Fédération des 3 et 4/12/2022 à Nantes ce nouveau format d'AG sera mis en application. Concernant l'AG de la saison 2021/2022 du 19/11/22, le Comité Centre gardera le modèle traditionnel du déroulement de l'AG.

Dominique RENARD précise que le jour de l'AG du Comité Centre du 19/11/22, il apportera quelques clips de la commission photo vidéo qu'il diffusera dans le hall de la Maison des sports de Touraine.

Remarque de Pascal MARC : Ces clips doivent être courts et attrayants, et doivent durer pas plus de 5 mm, car trop longs, les personnes ne les regardent plus.

- Avancement du site internet du Comité Centre.

Pascal MARC informe des avancements du site internet du Comité Centre. Eric LEFEBVRE a fait la demande d'un devis chez un hébergeur pour le nouveau site internet du Comité Centre. Le montant de ce devis est très raisonnable. Eric présentera l'organigramme du futur site internet en début d'année 2023. Dans le but d'avoir un seul site internet regroupant tous les sites internet actuels des commissions régionales, et donc de minimiser les coûts, chaque commission régionale aura sur le futur site internet du Comité Centre, une page dédiée et aura une période pour migrer son site internet actuel vers le nouveau site internet du Comité Centre.

Question de Laurent GAUTHIER: quel sera l'hébergeur assurera la gestion du site.

Réponse de Pascal MARC : L'hébergeur sera WordPress.

Remarque de Laurent GAUTHIER : Sur le site internet actuel de la commission environnement et biologie, beaucoup de pages sont réservées aux abonnés et il y a la newsletter de la commission environnement et biologie régionale, toutes ces informations seront perdues.

Réponse de Pascal MARC : Je ne pense pas, il suffira de faire un transfert des données sur le nouveau site internet du Comité Centre.

- Récompenses et médailles aux présidents de clubs et de codep.

Suite à la demande à la fédération des listes des licenciés ayant reçu une médaille fédérale, nous nous sommes aperçus qu'il y a dans des clubs des présidents n'ayant jamais obtenu une récompense fédérale. Pascal MARC informe qu'un courrier, accompagné de la fiche de renseignement et CV en vue de récompenses fédérales a été envoyé par mail à tous les présidents de club étant à la présidence du club avant 2008 et n'ayant jamais été récompensé. Ce même courrier par mail a été envoyé aux présidents actuels des codep n'ayant obtenu aucune récompense.

Suite à cet envoi 3 présidents de club étant médaillés se sont manifestés :

Frédéric CASTEL, ayant déjà obtenu la médaille d'argent en 1990, Frédéric ROBIN, ayant déjà obtenu la médaille d'or en 1992 et Olivier BAILLY ayant déjà obtenu la médaille de bronze. Pour la prochaine session des médailles au printemps 2023, nous enverrons ce même courrier par mail aux présidents des commissions actuels n'ayant obtenu aucune récompense fédérale.

4) GOUVERNANCE LA GRAULE

- Investissement et demande de subvention

Bernard NOWAK demande où en sont les démarches relatives aux commandes des deux compresseurs.

Réponse de Pascal MARC : cet après-midi, j'ai reçu de l'entreprise AirFlux le devis relatif au compresseur du bulleur. Le délai de livraison étant de 16 semaines.

Remarque de Bernard NOWAK : Nous avons reçu le devis de l'entreprise Bigata relatif au compresseur Bauer depuis presque 1 mois, nous avons l'opportunité d'être livré fin novembre 2022.

Réponse de Pascal MARC : la priorité, c'est que le Comité Centre obtienne des subventions, le Conseil Régional du Centre Val de Loire peut financer à hauteur de 40 % des devis.

Sébastien DESPLOBAIN précise que lors d'un appel d'offre, une entreprise peut faire une saisine afin de débloquent des fonds, il faudrait contacter le Conseil Régional du Centre Val de Loire pour demander si un déblocage des fonds peut être envisagé.

Réponse de Pascal MARC : Je contacterai le Conseil Régional du Centre Val de Loire pour leur demander si cela est possible. Pascal MARC ajoute également qu'il faut contacter d'autres entreprises, demander plusieurs devis, étudier la qualité du prestataire, les délais de livraison, voir les tarifs les plus compétitifs.

- Renouvellement du contrat de partenariat d'Aqualung.

Bernard NOWAK informe de lire scrupuleusement le contenu de cette convention, dans une clause, il y a une demande d'informations relative aux candidats potentiels postulant à la présidence des Comités régionaux et inter-régionaux.

Réponse de Pascal MARC : Dans le prochain contrat de partenariat, j'ai demandé à l'entreprise Aqualung d'exclure cette clause. A chaque nouvelle élection et mandature, la convention sera renouvelée chez Aqualung avec la nouvelle liste des membres du Comité Directeur qui sera élue.

5) GOVERNANCE SPORTIVE

Pascal MARC demande que soit récompensés les sportifs qui participent aux compétitions depuis longtemps, c'est un remerciement pour leur engagement et leur présence aux compétitions. Pascal MARC précise qu'il ne faut pas hésiter à demander des récompenses fédérales.

Concernant la nage avec palmes, Solène CORDIER indique qu'une dizaine de nageurs s'étant qualifiés aux championnats de France, elle leur remettra le formulaire de demande de récompenses fédérales de la session du 15/11/2022. Solenne CORDIER les collectera et les enverra par mail au Comité Centre.

6) GOVERNANCE CULTURELLE

- Festival images de l'eau delà

Joel LEBANNIER informe de l'avancement de la 19^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui se tiendra du 25 au 27/11/2022 à la Chapelle St Mesmin. Pour cette 19^{ème} édition, Joel LEBANNIER précise qu'il y a 30% de plus de compétiteurs participants aux concours qu'à celle de l'édition précédente. Les concours auront lieu en amont du festival et les résultats seront proclamés durant le festival.

Le samedi 26 novembre, 4 rencontres seront prévues avec les prestataires suivants :

- Laurent MARIE qui est apnéiste.
- Jean François BARTHOD, cinéaste professionnel. Il a signé des films pour les chaînes Arté et France 3.
- Thomas SAUCEDE, maître de conférence et responsable scientifique en charge du programme Proteker (suivi sur le long thème des écosystèmes, des données sur les températures, de la salinité et mesurer les effets du changement climatique sur les milieux marins) sur les îles Kerguelen.
- Sébastien AMEEUW : membre de l'équipe de France de Photo sous-marine.

Joel LEBANNIER indique que c'est la 4^{ème} année que la Fédération octroie une subvention pour l'organisation du festival.

- Récompenses et médailles aux lauréats.

Pascal MARC rappelle que les personnes qui œuvrent depuis 5 ans dans le comité d'organisation du festival doivent remplir le formulaire de demande de récompenses fédérales.

7) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Pascal MARC informe que le cabinet comptable Valexco était présent le 18/10/22 au siège du Comité Centre pour l'établir le bilan et du compte de résultat de l'exercice comptable allant du 1/09/2021 au 31/08/2022. Il ajoute que leurs présentations auront lieu le 14/11/2022 au cours d'une réunion avec le cabinet.

Les dates des prochaines réunions de Comité Directeur seront :

- Le 19/11/2022, à 11H30 à la Maison des sports de Touraine, le jour de l'AG du Comité Centre.
- Le 2/02/2023 à 19H30 à la Maison des sports de Touraine.
- Le 11/05/2023 à 19H30 à la Maison des sports de Touraine. Cette réunion sera élargie aux présidents de commissions et de codep.
- Une réunion sera programmée fin juin 2023 en visioconférence.

8) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES DE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Dominique GENARD

Dominique GENARD annonce l'organisation d'un Natur'athlon (tir sur cible en milieu naturel) à la base fédérale de La Graule subaquatique les 26 et 27/08/2023. Cette compétition accueillera 50 compétiteurs provenant de toute la France. Dominique GENARD se rendra à La Graule en compagnie de Pascal MARC à la fin du printemps 2023 afin d'étudier la faisabilité, l'organisation mais également l'anticipation de l'hébergement de cette compétition. Dominique GENARD précise que pour faire connaître cette nouvelle activité de tir sur cible en milieu naturel, des petits films de présentation de l'activité sont disponibles sur « You tube ».

Alain DROBEK

Alain ROBEK informe que Gisèle DUCOEUR est décédée et le Comité Centre a envoyé une gerbe.

Catherine BENARD

Catherine BENARD fait part qu'elle assistera à l'AG du Comité Centre du 19/11/22, et sera disponible pour le service lors du pot d'accueil et du pot d'amitié.

Joel BOURBON

Joel BOURBON informe que Dominique RENARD, le président de la commission régionale de photo-vidéo était présent lors de la première manche du trophée des rois, compétition de course en ligne le 9/10/22 à Chinon. Des photos et un reportage ont été effectués sur cette compétition. Joel BOURBON remercie la commission régionale de photo-vidéo et précise qu'elle sera présente lors des 3 autres manches du trophée des rois. Joel BOURBON rappelle que le 1^{er} week-end du mois de juin 2023 aura lieu une formation d'animateur de NEV à Tournon St Martin. Cette formation sera conjointe avec un rassemblement organisé par la commission régionale environnement et biologie. Joel BOURBON sollicite, Laurent GAUTHIER, président de la commission régionale environnement et biologie pour assister à ce week-end.

Réponse de Laurent GAUTHIER : Il faut solliciter de nouveaux formateurs d'environnement et biologie et apprendre à travailler avec d'autres personnes.

Hugues LEGOIS

Hugues LEGOIS rappelle que la commission régionale de PSP a organisé le 20/03/22, le championnat régional de PSP et que le club de Touraine plongée a accueilli le 18 et 19/06/22 le championnat de France de PSP. Hugues LEGOIS annonce que l'actuel président de la commission régionale de PSP, Yann Vaultier quittera la présidence de la commission le 19/11/2022 et que le jour de l'AG du Comité Centre, un nouveau président de la commission régionale de PSP sera élu. Hugues LEGOIS précise que la commission régionale de PSP va perdre et aura en moins un formateur 2nd degré de PSP, la commission va manquer de cadres.

Hugues LEGOIS informe que des compétitions de PSP sont désormais accessibles aux plongeurs en situation de handicap. Ces compétitions sont appelées compétitions promotionnelles, les épreuves étant adaptées. Les plongeurs en situation de handicap peuvent maintenant pratiquer et arbitrer.

Solenne CORDIER

Solenne CORDIER informe que pour la nouvelle saison 2022/2023, les compétitions ont reprises, le 27/11/2022, il y aura un inter-club de NAP à la piscine de Chambray les Tours et la 6^{ème} édition de la compétition « les boucles de st avertin » est en cours de préparation. Solenne CORDIER précise que la nouvelle piscine de Chalette sur loing est maintenant ouverte et celle qui était en rénovation à Chateauneuf sur Loire est ré-ouverte.

Christian JOLIVET

Christian JOLIVET informe que pour la saison 2022/2023, les activités de la commission technique régionale ont démarré, tous les week-ends, un stage ou une formation est organisé. L'activité essentielle est sur la formation de cadres. Le week-end des 11,12 et 13/11/2022 aura lieu la première partie du stage initial MF1. Christian JOLIVET précise que les stagiaires et les cadres travaillent ensemble pour la promotion de l'activité plongée.

Bernard NOWAK

Bernard NOWAK constate que si la convocation de la prochaine réunion de Comité Directeur est envoyée un mois avant la date de la réunion, en revanche, il n'y a pas assez de délai entre la date de l'envoi de l'ordre du jour de la réunion de Comité Directeur et la date de la réunion de Comité Directeur. Bernard NOWAK suggère d'envoyer l'ordre de jour de la réunion de Comité Directeur 8 jours avant la date de la réunion de Comité Directeur. Ainsi les membres du Comité Directeur et les membres du Conseil des sages sont informés des sujets qui seront abordés lors de la réunion et si besoin peuvent préparer ou rechercher des documents et informations nécessaires pour le jour de la réunion de Comité Directeur.

Pascal MARC

Pascal MARC informe qu'il a reçu le dossier de demande de subvention effectué auprès du Conseil Régional du Centre Val de Loire du club Bulles plongée issoudun. Pascal MARC émettra un avis sur le dossier et le formulaire sera transmis au Conseil Régional du Centre Val de Loire.

Suite au courrier envoyé par mail le 6/10/22 aux présidents de club et de codep relatif au renouvellement de C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) de l'ANS, une candidature a été reçue, celle de président du club de Châteauroux. Pascal MARC annonce qu'une relance par mail sera effectuée.

Suite à la commande chez l'opérateur Bouygues Télécom du nouveau portable et de l'abonnement du forfait téléphonique de La Graule, Pascal MARC précise qu'il a reçu ce matin la carte SIM.

Pascal MARC annonce qu'il a reçu aujourd'hui par mail, la démission de Jean-Pierre RAMEAU, membre du Conseil des Sages. La raison de cette démission aurait été sa mise en cause lors des propos tenus à son encontre par Christian JOLIVET lors de la réunion du 29/09/2022. Pascal MARC contactera Jean-Pierre RAMEAU à ce sujet.

Fin de la réunion : 20H55

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE